



Le dix février deux mille dix, à 19h 30, les membres du Conseil de Communauté du canton de Montfort en Chalosse se sont réunis au Pôle de Services de la Communauté de Communes, sous la Présidence de Madame Elisabeth SERVIERES.

**Étaient présents :** Didier GAUGEACQ, Jean-Jacques LALANNE, Jean-Michel DEGERT, Marie-Hélène BOUET, André CAZAUX, Isabelle LESPEZ, Marie-Jeanne LAUILHE, Daniel GIBIER, Didier ABOZE, Vincent LAGROLA, Marc LATASTE, Jocelyne DUCASSE, Gérard GADREAU, Yves BATS, Hélène TOMAS, Joël HOURQUEBIE, Joël QUILLACQ, Christian FERREIRA, Roland DUCASSE, Françoise DARTIGUE-PEYROU, Michel BORDELANNE, Christian BOUET, Jean-Claude CASTERAN, Jean-Louis LESTAGE, Danièle DINCLAUX, Nicole CAZAUX, Véronique LANUQUE, Claude LASSERRE, Denis CASTAGNET, Monique DE CHAUTON, Michelle DARRACQ, Maryse BARROUILLET, Elisabeth SERVIERES, Jean-Pierre LAHOURCADE, Henri DUHON, Pascal HONTANS,

**Étaient excusés :** Christiane VEYSSIERE, Josette FRANCOIS, Jacques DUBITOU, Jean-Yves DAGES remplacé par Josette GODARD DE BEAUFORT, Christian PREUILH, Sabine LACAULE remplacé par Roland ALONSO, Michel DAGUINOS remplacé par Thierry DUBOS,

**Était absent :** Jean DUROU.

Nombre de délégués : 44

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 39

Date d'envoi de la convocation : 3 février 2010

Secrétaire de séance : Monsieur Joël QUILLACQ

=====

**POLE PETITE ENFANCE : VALIDATION DE L'AVANT PROJET DETAILLE ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

**Vu** la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2008 portant création d'un jardin d'enfants,  
**Vu** la délibération du 25 mars 2009 modifiant l'enveloppe prévisionnelle du projet,  
**Vu** la délibération du 8 juillet 2009 désignant Monsieur Julien GADRAT comme Maître d'œuvre de l'opération,

**CONSIDERANT** la présentation de l'Avant Projet Détaillé présenté par Monsieur Julien GADRAT précisant l'implantation du Pôle Petite Enfance dans l'espace, le choix architectural, les matériaux pressentis ainsi que l'organisation des pièces dans le bâtiment,

**Vu** la délibération du 25 novembre 2009 autorisant la réalisation d'un programme VRD,

**CONSIDERANT** la nécessité de reconsidérer le plan de financement,

Madame la Présidente présente le plan de financement ci-joint :

Dépenses prévisionnelles (HT)		Recettes prévisionnelles (HT)	
Construction et frais annexes	860 000 €	Subvention conseil général	21 680 €
Aménagement accès voirie et parking	120 000 €	Subvention conseil régional	21 680 €
Honoraires	91 000 €	Subvention CAF nationale	136 000 €
Acquisition mobilier	12 000 €	Subvention CAF locale	254 160 €
Acquisition matériel éducatif	8 000 €	Subvention Europe FEADER	218 200 €
		DDR	109 100 €
		Participation CC	330 180 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 091 000 €</b>		<b>1 091 000 €</b>

Après délibération, le Conseil de Communauté, à la majorité des présents  
(1 abstention, 38 pour) :

APPROUVE l'Avant Projet Détaillé tel que présenté par Monsieur Julien GADRAT, architecte DPLG,  
APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Montfort, le 10 février 2010

Pour La Présidente,  
La Vice-Présidente,



Angélique DARTIGUE-PEYROU



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en S/Préfecture le : 24.02.10

Publication ou notification le : 24.02.10

La Présidente,

